

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master monnaie, banque, finance, assurance, parcours techniques financières et bancaires,** pour l'année universitaire 2023-2024 est composé comme suit :

Madame	HAYEK, Naila	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BIGNALET-CAZALET, Rémi	Professeur agrégé (PRAG)
Monsieur	CRETTEZ, Bertrand	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DUBERTRET de LA FONS de LA PLESNOYE, Matthieu	Maître de conférences (MCF)
Madame	GAILLARD, Mathilde	Maître de conférences (MCF)
Madame	LE COQ, Chloé	Professeur des universités (PR)
Monsieur	MAAREK, Paul	Professeur des universités (PR)
Madame	MASSET, Astrid	Professeur agrégé (PRAG)
Madame	MENAGER, Lucie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	PERRET, Lionel	Professeur agrégé (PRAG)
Madame	ROJAS BREU, Mariana	Professeur des universités (PR)

Article 2

Madame HAYEK Naila, Professeur des universités (PR) est désignée présidente du jury.

Fait à Paris, le 27 février 2024

Stéphane Braconnier